
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 28 février 2019
17 h**

**Séance tenue le jeudi 28 février 2019
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. John Belvedere, M. Alex Bottausci, Mme Julie Brisebois, M. Mitchell Brownstein, M. Éric Alan Caldwell, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, Mme Rosannie Filato, Mme Colette Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, Mme Paola Hawa, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. David Newell, à titre de représentant du maire de la Ville de Beaconsfield, M. Sylvain Ouellet, M. Jocelyn Pauzé, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg, Mme Émilie Thuillier, Mme Maria Tutino et Mme Maja Vodanovic

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Manon Barbe

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Benoit Dorais

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

M. Robert Coutu agit à titre de président d'assemblée en l'absence de la présidente, Mme Manon Barbe.

Le président d'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

1 - Période de questions du public

Le président d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

N'ayant aucune intervention de la part des citoyennes et citoyens, le président d'assemblée déclare la période de questions du public close.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 04.

CG19 0043

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 février 2019, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG19 0044

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 31 janvier 2019

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 31 janvier 2019 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 19 février 2019 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, du 1^{er} au 31 janvier 2019.
 - 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1^{er} au 31 janvier 2019.
 - 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1^{er} au 31 janvier 2019.
-

CG19 0045

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa sixième année d'activités

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa sixième année d'activités, et le conseil en prend acte, et mandate la Commission permanente sur l'examen des contrats, de concert avec le Bureau de l'Inspectrice générale, afin de revoir les critères d'examen établis en 2011 par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082.

04.04 1197579001

CG19 0046

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa septième année d'activités

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa septième année d'activités, et le conseil en prend acte, et mandate la Commission permanente sur l'examen des contrats, de concert avec le Bureau de l'Inspectrice générale, afin de revoir les critères d'examen établis en 2011 par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082.

04.05 1197579002

CG19 0047

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats faisant suite aux remarques contenues dans le rapport annuel 2016 de la Vérificatrice générale portant sur le mandat de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats faisant suite aux remarques contenues dans le rapport annuel 2016 de la Vérificatrice générale portant sur le mandat de la Commission permanente sur l'examen des contrats, et le conseil en prend acte.

04.06 1197579003

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le président d'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

CG19 0048

Dépôt du rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les activités des commissions permanentes : Bilan 2018 »

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les activités des commissions permanentes : Bilan 2018 », et le conseil en prend acte.

06.01

CG19 0049

Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation intitulé « Les impacts du projet Royalmount »

Le conseiller Jocelyn Pauzé dépose le rapport et les recommandations de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation intitulé « Les impacts du projet Royalmount », et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

06.02

7 - Dépôt

Le président d'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG19 0050

Dépôt du rapport de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la programmation Ville de Montréal-Ouranos en matière d'adaptation aux changements climatiques - bilan pour la période juin 2017 et octobre 2018 et planification pour l'année 2019, conformément à l'Entente de partenariat entre la Ville de Montréal et Ouranos

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la programmation Ville de Montréal-Ouranos en matière d'adaptation aux changements climatiques - bilan pour la période juin 2017 et octobre 2018 et planification pour l'année 2019, ce rapport étant présenté conformément à l'Entente de partenariat entre la Ville de Montréal et Ouranos, et le conseil en prend acte.

07.01 1183983002

07.02 Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution CG18 0686

11 - Dépôt de pétitions

Le président d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0051

Conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, avec Impérial Traitement Industriel inc. (Veolia ES Canada Services industriels inc.), pour la fourniture sur demande de services de vidange de séparateurs d'huile des goulottes et bassins de captation de différents édifices municipaux, pour une somme maximale estimée à 515 641,95 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16597 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 février 2019 par sa résolution CE19 0167;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de services de vidange de séparateurs d'huile des goulottes et bassins de captation de différents édifices municipaux;
- 2 - d'accorder à Impérial Traitement Industriel inc. (Véolia ES Canada Services industriels inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 515 641,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16597 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel.
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1187157002

CG19 0052

Autoriser la prolongation, pour une période de 12 mois, de l'entente-cadre conclue avec Centre du travailleur FH inc. (CG16 0106), pour la fourniture de vêtements de sécurité à haute visibilité, pour une somme estimée à 346 746,99 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant initial de l'entente-cadre de 1 040 240,97 \$ à 1 386 987,96 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 février 2019 par sa résolution CE19 0164;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec Centre du travailleur FH inc. (CG16 0106), pour une période de 12 mois, pour la fourniture de vêtements de sécurité à haute visibilité pour les employés de la Ville, majorant ainsi le montant initial de l'entente-cadre de 1 040 240,97 \$, taxes incluses, à 1 386 987,96 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et arrondissements utilisateurs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1186133004

CG19 0053

Autoriser une dépense additionnelle de 172 467,09 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation pour l'entretien des licences logicielles Control M et Mainview, pour la période du 31 mars 2019 au 30 mars 2020, dans le cadre du contrat accordé à BMC Software Canada inc. (CG15 0139), majorant ainsi le montant total du contrat de 745 700,28 \$ à 918 167,37 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE10 0207;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 172 467,09 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation pour l'entretien des licences logicielles Control M et Mainview, dans le cadre du contrat accordé à BMC Software Canada inc. (CG15 0139), fournisseur unique, pour la période du 31 mars 2019 au 30 mars 2020, majorant ainsi le montant total du contrat de 745 700,28 \$ à 918 167,37 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1187833006

CG19 0054

Conclure une entente-cadre, d'une durée de 5 ans, avec Aréo-Feu ltée pour l'acquisition de séchoirs portatifs pour habits de combat et les services d'entretien et de réparation - Appel d'offres public 18-17267 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 février 2019 par sa résolution CE19 0168;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 5 ans, pour l'acquisition de séchoirs portatifs pour habits de combat et les services d'entretien et de réparation;
- 2 - d'accorder à Aréo-Feu ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17267 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1192645001

CG19 0055

Accorder un contrat de gré à gré à Bentley Systems inc. pour la fourniture du soutien technique, l'obtention des mises à jour et des droits d'utilisation du portfolio des licences logicielles, pour la période du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2022, pour une somme maximale de 1 880 754,16 \$, taxes incluses (fournisseur unique) / Approuver un projet de contrat à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0208;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Bentley Systems inc., fournisseur unique, pour la période du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2022, pour couvrir les frais d'abonnements, les mises à jour et l'obtention des droits d'utilisation du portfolio des licences logicielles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 880 754,16 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document relatif à cette entente, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1185006001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0056

Accorder un contrat à D.M. Valve et Contrôles inc. pour la fourniture de six débitmètres pour la station de pompage McTavish - Dépense totale de 336 182,88 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 18-17236 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0210;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder à D.M.Valve et Contrôles inc., seul soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de deux débitmètres de conduites de 60 pouces de diamètre et quatre débitmètres des conduites de 48 pouces de diamètre pour la station de pompage McTavish, pour une période de 32 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 305 620,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17236 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser une dépense de 15 281,04 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 15 281,04 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Maria Tutino

20.06 1188148002

CG19 0057

Conclure avec Distribution Glass Jet inc. une entente d'achat contractuelle, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture et la livraison de sable de filtration utilisé dans les usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs, pour une somme maximale de 259 655,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17145 (2 soum., 1 non conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0209;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente d'achat contractuelle, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture et la livraison sur demande de sable de filtration utilisé dans les usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs;

- 2 - d'accorder à Distribution Glass Jet inc., seul soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17145 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau pour 2020 et années subséquentes d'un montant net de taxes de 50 000 \$ par année;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1187855003

CG19 0058

Accorder un soutien financier non récurrent de 325 000 \$ à l'École de créativité la Factory, en 2019 et 2020, pour soutenir la mise en marché des formations et le développement de nouvelles clientèles / Accorder un contrat de services professionnels pour offrir 13 formations spécifiques en 2019 et 2020 à des cohortes dédiées aux cibles prioritaires identifiées au plan d'action entrepreneuriat du Service du développement économique, pour une somme maximale de 201 206,24 \$ / Approuver deux projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0235;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 325 000 \$ à l'École de créativité la Factory pour soutenir, en 2019 et 2020, la mise en marché des formations et le développement de nouvelles clientèles;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'approuver un projet de convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et l'École de créativité la Factory afin d'offrir 13 formations spécifiques en 2019 et 2020 à des cohortes dédiées aux cibles prioritaires identifiées au plan d'action entrepreneuriat du Service du développement économique, pour une somme maximale de 201 206,24 \$;
- 4 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1193931001

CG19 0059

Accorder un contrat à Ali Excavation inc. pour les travaux de construction de chambres de vannes et de mesure dans la Ville de Dollard-des-Ormeaux - Dépense totale de 2 474 405,76 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 10286 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0215;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 474 405,76 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour les travaux de construction de chambres de vannes et de mesure dans la Ville de Dollard-des-Ormeaux;
- 2 - d'accorder à Ali Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 979 524,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10286;
- 3 - d'autoriser une dépense de 197 952,49 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 296 928,69 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Maria Tutino

20.09 1183775003

CG19 0060

Accorder un contrat à C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc. pour les travaux de construction de chambres de vannes et de mesure dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 1 433 572,68 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 10285 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0218;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 433 572,68 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour les travaux de construction de chambres de vannes et de mesure dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal;
- 2 - d'accorder à C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 102 748,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10285;
- 3 - d'autoriser une dépense de 110 274,82 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 220 549,64 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Maria Tutino

20.10 1183775004

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0061

Accorder un contrat à L.A. Hébert Itée pour les travaux de sécurisation des falaises, bloc 2, lot 1 au parc Frédéric-Back - Dépense totale de 2 273 934,69 \$, taxes, contingences, quantités variables et incidences incluses - Appel d'offres public 18-6318 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0213;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 756 742,35 \$, taxes et incidences incluses, pour les travaux de sécurisation des falaises au parc Frédéric-Back;
- 2 - d'accorder à L.A. Hébert Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 723 974,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6318;
- 3 - d'autoriser une dépense de 258 596,17 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 258 596,17 \$, taxes incluses, à titre de variation de quantité;
- 5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1188195002

CG19 0062

Autoriser une dépense additionnelle de 49 705,38 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, dans le cadre du contrat accordé à Saint-Denis Thompson inc. (CG16 0497) pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration, phase 3, du complexe de production d'eau potable Atwater, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 070 156,05 \$ à 5 119 861,43 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 février 2019 par sa résolution CE19 0171;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 49 705,38 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, dans le cadre du contrat accordé à Saint-Denis Thompson inc. (CG16 0497) pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration (0396) phase 3, du complexe de production d'eau potable Atwater, portant ainsi le montant total du contrat de 5 070 156,05 \$ à 5 119 861,43 \$, taxes incluses;

- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Maria Tutino

20.12 1180333001

CG19 0063

Autoriser une dépense additionnelle de 505 159,79 \$, taxes incluses, pour l'agrandissement et la rénovation d'un immeuble administratif situé au 10351, rue Sherbrooke Est, dans la Ville de Montréal-Est, dans le cadre du contrat accordé à Construction Socam ltée (CG17 0363 et CG18 0354), majorant ainsi le montant total du contrat de 18 941 871,99 \$ à 19 447 031,78 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0221;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 505 159,79 \$, taxes incluses, afin de compléter l'agrandissement et la rénovation d'un immeuble administratif situé au 10351, rue Sherbrooke Est, dans la Ville de Montréal-Est;
- 2 - d'accorder à Construction Socam ltée (CG17 0363 et CG18 0354) ce surplus contractuel, majorant ainsi le montant total du contrat de 18 941 871,99 \$ à 19 447 031,78 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1187541004

CG19 0064

Autoriser le transfert d'un montant de 172 537,50 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes pour compléter les travaux de rénovation d'enveloppe et des systèmes électromécaniques du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal situé au 1441, rue Saint-Urbain, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du contrat accordé à St-Denis Thompson inc. (CG17 0187), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 927 920,04 \$ à 8 100 457,54 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0216;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser le transfert d'un montant de 172 537,50 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes, pour compléter les travaux de rénovation d'enveloppe et des systèmes électromécaniques du Quartier général du Service de police de la Ville de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du contrat accordé à St-Denis Thompson inc. (CG17 0187), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 927 920,04 \$ à 8 100 457,54 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1190805001

CG19 0065

Accorder un contrat de services professionnels en ingénierie et en architecture aux firmes Stantec Experts-conseils Itée et Réal-Paul Architecte inc. pour l'achèvement des travaux de modernisation et de réfection à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds - Dépense totale de 3 196 097,15 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17314 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0224;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 196 097,15 \$, taxes incluses, comprenant les dépenses admissibles de 152 195,10 \$, taxes incluses, pour la prestation de services de surveillance durant la réalisation de travaux de modernisation et de réfection de l'usine de production d'eau potable Pierrefonds;
- 2 - d'accorder à Stantec experts-conseils Itée / Réal-Paul Architecte inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 043 902,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17314;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Maria Tutino

20.15 1196843001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0066

Approuver un projet d'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Ville de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0225;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec au montant de 4 685 635 \$ pour l'année 2019 ;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1183217001

CG19 0067

Approuver le rapport annuel 2017-2018 permettant de clore le projet Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour la période 2015 à 2018 / Approuver un projet d'entente de délégation concernant la gestion du PADF pour la période 2018 à 2021 / Autoriser une dépense de 481 857,36 \$, taxes incluses / Autoriser la Ville de Montréal à recevoir le montant de 330 000 \$ selon les modalités décrites dans l'entente / Approuver les recommandations à ces fins

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0226;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver le rapport annuel 2017-2018 signé par la directrice du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) et les états financiers signés par le directeur du Service des finances et trésorier de la Ville, dans le cadre de l'entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans la région de Montréal 2015-2018. Ces rapports présentent 261 312,12 \$ de dépenses admissibles pour une aide financière totale de 195 984,09 \$;
- 2 - d'approuver le projet d'entente de délégation entre le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et la Ville de Montréal concernant la gestion du PADF du MFFP dans la région de Montréal 2018-2021;
- 3 - d'autoriser Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de l'agglomération de Montréal, à signer à titre de représentante de l'agglomération de Montréal, l'entente désignant la Ville de Montréal comme Délégué.
- 4 - de mandater le SGPMRS de la Ville de Montréal à réaliser les suivis convenus dans l'entente;
- 5 - de désigner le directeur Gestion des parcs et biodiversité du SGPMRS comme représentant du Délégué;
- 6 - d'autoriser le directeur Gestion des parcs et biodiversité du SGPMRS et le directeur du Service des finances et trésorier de la Ville à approuver et signer les documents de suivi exigés dans l'entente;

- 7 - d'autoriser la Ville de Montréal à recevoir une aide financière totale de 330 000 \$ selon les modalités décrites au projet d'entente;
- 8 - d'autoriser une dépense d'un montant maximal de 481 857,36 \$, taxes incluses, et imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1188144001

CG19 0068

Approuver une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 496 160 \$, provenant du fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables, pour l'arrondissement de Ville-Marie, pour la réalisation du projet de logement social Amaryllis du groupe Sidalys

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 février 2019 par sa résolution CE19 0179;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 496 160 \$, provenant du fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables, pour la réalisation du projet de logement social Amaryllis du groupe Sidalys, pour l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1188207001

CG19 0069

Accorder un soutien financier de 68 500 \$, plus taxes, et de 27 010 \$, en nature, au Consortium Ouranos pour la réalisation du projet Labo Climat Montréal / Approuver un projet d'addenda à l'entente d'adhésion entre la Ville de Montréal et Ouranos inc. (CG17 0274), majorant ainsi le montant total de l'entente initiale de 460 000 \$ à 528 500 \$, plus taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0239;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 68 500 \$, plus taxes, et de 27 010 \$, en nature, au Consortium Ouranos pour la réalisation du projet Labo Climat Montréal;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda no 1 à l'entente d'adhésion entre la Ville de Montréal et Ouranos inc. (CG17 0274), majorant ainsi le montant total de l'entente initiale de 460 000 \$ à 528 500 \$, plus taxes;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1183983001

CG19 0070

Accorder un soutien financier, non récurrent, de 555 000 \$ à l'organisme Esplanade, pour une durée de 3 ans (2019 à 2021), afin d'assurer son fonctionnement et la mise en oeuvre de 3 volets de son plan d'action / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0236;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 555 000 \$ à l'organisme à but non lucratif Esplanade afin d'assurer son fonctionnement et la mise en oeuvre de 3 volets de son plan d'action pour une durée de 3 ans, soit du 1^{er} mars 2019 au 31 décembre 2021;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1185008002

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0071

Accorder un soutien financier maximal de 250 000 \$ au Printemps numérique afin de soutenir son repositionnement et la mise en place de la Semaine numérique de Montréal en 2019 / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0234;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 250 000 \$ à l'organisme à but non lucratif Printemps numérique afin de soutenir son repositionnement et la mise en place de la Semaine numérique de Montréal en 2019;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1197952001

CG19 0072

Accorder un contrat à Neolect inc. pour l'acquisition et l'installation de compteurs cyclistes et d'afficheurs dynamiques - Dépense totale de 773 592,27 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 18-17090 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0276;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 709 126,25 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation de compteurs cyclistes et d'afficheurs dynamiques, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Neolect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 644 660,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17090;
- 3 - d'autoriser une dépense de 64 466,02 \$ à titre de budget de contingences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1188097001

CG19 0073

Accorder un contrat à Procova inc. pour la construction d'un bâtiment de service pour la nouvelle prise d'eau de l'usine Atwater, dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 1 853 075,07 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 10283 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0277;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de totale de 1 853 075,07 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour la construction d'un bâtiment de service pour la nouvelle prise d'eau de l'usine Atwater;
- 2 - d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 531 467 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10283;
- 3 - d'autoriser une dépenses de 229 720,05 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 4 - d'autoriser une dépense de 91 888,02 \$, à titre de budget d'incidences;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Maria Tutino

20.23 1197100001

CG19 0074

Autoriser la modification de la date de fin des travaux visant la reconstruction et le partage des coûts de la station de vidange de l'île Notre-Dame, au 31 juillet 2019, dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau (CE16 0483) / Approuver le projet d'avenant no 1 à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0288;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver le projet d'avenant 1 à la convention initiale intervenue entre la Ville de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau (CG16 0483) visant la reconstruction et le partage des coûts de la station de vidange de l'île Notre-Dame, afin de reporter la date limite d'exécution des travaux au 31 juillet 2019.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1197862001

CG19 0075

Accorder un soutien financier de 450 000 \$ à PME MTL Est de l'île pour le déploiement du projet « Synergie Montréal » sur le territoire de l'agglomération Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0293;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 450 000 \$, à PME MTL Est de l'île pour le déploiement du projet « Synergie Montréal » sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1188104001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0076

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à L'Arsenal / Thibault et associés pour la fourniture de 5 camions échelles à plate-forme élévatrice, de configuration compacte, d'une portée verticale nominale minimale de 100 pieds - Dépense totale de 10 394 089,52 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 18-17384 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0271;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, L'Arsenal / Thibault et associés, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de 5 camions échelles à plate-forme élévatrice, de configuration compacte, d'une portée verticale nominale minimale de 100 pieds, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 394 089,52 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17384 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1194922001

CG19 0077**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Accorder un contrat à SUEZ Canada Waste Services inc. pour les travaux de conception, construction, exploitation et entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO), situé au 9091, boulevard Henri-Bourassa Ouest, dans l'arrondissement de Saint-Laurent - Dépense totale de 175 445 919,26 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 5913 (2 soum.) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du budget de fonctionnement du Service de l'environnement de 10 290 158,59 \$, taxes au net, pour couvrir les années 2021 à 2026

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0278;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de totale 175 445 919,26 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO), situé au 9091, boulevard Henri-Bourassa Ouest, dans l'arrondissement de Saint-Laurent;
- 3 - d'accorder à SUEZ Canada Waste Services inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 173 772 729,67 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5913;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement au budget de fonctionnement de 10 290 158,59 \$, taxes au net, pour une période de 60 mois, tel qu'indiqué dans l'aspect financier au volet d'exploitation-entretien;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Beny Masella

appuyé par Mme Maria Tutino

de reporter l'étude de l'article 20.27 à une assemblée ultérieure conformément au 3e alinéa de l'article 66 du Règlement de régie interne du conseil d'agglomération.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Valérie Plante

de procéder à un vote à main levée sur la proposition de report de M. Masella et Mme Tutino.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit:

VOTE

Votent en faveur: Mme Christina M. Smith, Mme Maria Tutino, M. Mitchell Brownstein, M. David Newell, M. Alex Bottausci, Mme Colette Gauthier, M. Edgar Rouleau, M. William Steinberg, M. Michel Gibson, M. Robert Coutu, M. Beny Masella, M. Philippe Roy, M. John Belvedere, Mme Paola Hawa, Mme Julie Brisebois (254,75 voix)

Votent contre: Mme Valérie Plante, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, Mme Nathalie Goulet, M. François Limoges, Mme Magda Popeanu, M. François William Croteau, Mme Émilie Thuillier, Mme Maja Vodanovic, M. Normand Marinacci, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Éric Alan Caldwell, Mme Rosannie Filato, M. Jocelyn Pauzé (1615,23 voix)

Résultat: En faveur : 254,75 voix
Contre : 1615,23 voix

Le président d'assemblée déclare la demande de report rejetée à la majorité des voix.

Le débat se poursuit.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. John Belvedere
M. Alex Bottausci
Mme Julie Brisebois
M. Mitchell Brownstein
M. Robert Coutu
Mme Colette Gauthier
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Beny Masella
M. David Newell
M. Edgar Rouleau
M. Philippe Roy
Mme Christina M. Smith
M. William Steinberg
Mme Maria Tutino

20.27 1185951002

CG19 0078

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Allen Entrepreneur Général inc. pour l'achèvement des travaux de modernisation et de réfection à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds - Dépense totale de 44 843 751,25 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 10261 (1 soum.) / Autoriser un ajustement annuel récurrent à la base budgétaire de la Direction de l'eau potable de 465 000 \$, avant taxes, à compter de l'année 2022

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0280;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense totale de 44 843 751,25 \$, taxes incluses, comprenant les contingences au montant de 5 798 707 \$, taxes incluses, et les incidences au montant de 387 000 \$, taxes incluses, pour l'achèvement des travaux de modernisation et de réfection à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire, Allen Entrepreneur Général inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 38 658 044,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10261;
- 4 - d'autoriser un ajustement annuel récurrent à la base budgétaire de la Direction de l'eau potable de 465 000 \$ avant taxes à compter de l'année 2022;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Maria Tutino

20.28 1184474003

CG19 0079

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Excavations Lafontaine inc. pour la réhabilitation du collecteur Saint-Laurent par technique de tubage PRV - Dépense totale de 4 878 454,19 \$, taxes, contingences, incidences et variation de quantités incluses - Appel d'offres public CP18088-175057-C (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0282;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense totale de 4 878 454,19 \$, taxes incluses, comprenant une somme de 748 552,67 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, une somme de 187 138,17 \$, à titre de budget de variation de quantités ainsi qu'une somme de 200 000 \$, à titre de budget d'incidences pour la réhabilitation du collecteur Saint-Laurent par technique de tubage PRV;
- 3 - d'accorder à Les Excavations Lafontaine inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 742 763,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CP18088-175057-C ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1197526002

CG19 0080

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure deux ententes-cadres de services professionnels avec SNC-Lavalin inc. (contrat #1: 7 122 722,87 \$, taxes incluses) et AXOR Experts-Conseils inc. (contrat #2: 8 490 064,43 \$, taxes incluses) pour la gestion et la surveillance des travaux pour les programmes PCPR, PRCPR et PMIR sur le territoire de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 18-17304 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0284;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels pour la gestion et la surveillance des travaux pour les programmes PCPR, PRCPR et PMIR sur le territoire de la Ville de Montréal ;
- 3 - d'accorder les contrats par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17304:

<u>Contrat</u>	<u>Firme</u>	<u>Montant du contrat (taxes incluses)</u>
#1	SNC-Lavalin inc.	7 122 722,87 \$
# 2	Axor Experts-Conseils inc.	8 490 064,43 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1185249004

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.33 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0081

Autoriser une dépense additionnelle de 785 474,87 \$, taxes incluses, afin d'exercer une première prolongation de contrat avec la firme K+S Sel Windsor Itée (CG16 0521), pour une période de douze mois, soit du 4 mars 2019 au 3 mars 2020, pour la fourniture et la livraison de produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 646 551,23 \$ à 2 432 026,10 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0273;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 785 474,87 \$, taxes incluses, afin d'exercer la première prolongation de contrat pour une période de douze mois, soit du 4 mars 2019 au 3 mars 2020, pour la fourniture et la livraison de produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs, dans le cadre du contrat accordé à K+S Sel Windsor Itée (CG16 0521), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 646 551,23 \$ à 2 432 026,10 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1198147001

CG19 0082

Autoriser une dépense additionnelle de 152 968,02 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation du contrat pour une période d'une année, soit du 21 mars 2019 au 20 mars 2020, pour les services d'entretien et de réparation d'une partie du parc de véhicules du Service de Police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Pneus SP inc. (CE16 0293 et CE18 0040), majorant ainsi le montant total du contrat de 444 196,26 \$ à 597 164,28 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0275;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 152 968,02 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation, pour une période d'un an, soit du 21 mars 2019 au 20 mars 2010, pour les services d'entretien et de réparation d'une partie du parc de véhicules du Service de Police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Pneus SP inc. (CE16 0293 et C18 0040), majorant ainsi le montant total du contrat de 444 196,26 \$ à 597 164,28 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1198034004

CG19 0083

Accorder un contrat à Solotech inc. pour la fourniture, l'installation et la configuration d'équipements de captation vidéo pour la salle Peter-McGill et la salle du conseil municipal relocalisées à l'édifice Lucien-Saulnier, pour une somme maximale de 1 182 997,32 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-17351 (4 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0269;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Solotech inc., le contrat pour la fourniture, l'installation et la configuration d'équipements de captation vidéo pour la salle Peter-McGill et la salle du Conseil municipal relocalisées à l'édifice Lucien-Saulnier, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 182 997,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17351 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1188113001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0084

Approuver le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités donnant droit à une subvention évaluée à 50 000 \$ pour consolider les activités de gestion des actifs et soutenir la démarche par un système d'information de gestion

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 février 2019 par sa résolution CE19 0245;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser le Service de l'eau à présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour le projet intitulé: *Consolider les activités de gestion des actifs et soutenir la démarche par un système d'information de gestion* ;
- 2 - que la Ville de Montréal s'engage à mener les activités suivantes, dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités, afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :
 - constitution d'une base de données opérationnelles
 - création de tableaux de bord de gestion des actifs
 - élaboration et mise en oeuvre d'un plan d'action sur trois ans des activités d'entretien en fonction de l'état/risque/coûts
- 3 - d'autoriser la directrice du Service de l'eau à signer les documents de demande de subvention relatifs à ce programme, pour et au nom de la Ville;
- 4 - de consacrer 91 850 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1198257001

CG19 0085

Autoriser une appropriation de 345 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération afin de financer des études et autres travaux de voirie au budget de fonctionnement du service des infrastructures du réseau routier

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 février 2019 par sa résolution CE19 0304;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'autoriser une appropriation de 345 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération afin de financer des études et autres travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures du réseau routier, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Direction	Division	Réserve de voirie locale	Réserve de voirie agglomération	Total
Gestion du portefeuille de projets	Grands projets	- \$	125 000 \$	125 000 \$
	partenaires	- \$	160 000 \$	160 000 \$
	Complexe Turcot Ligne Bleue Pont Samuel-De-Champlain	- \$	60 000 \$	60 000 \$
Total		- \$	345 000 \$	345 000 \$

Adopté à l'unanimité.

30.02 1193827001

CG19 0086

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 60 000 000 \$ afin de financer les services professionnels d'ingénierie et les travaux pour la construction des conduites principales d'eau potable visant à desservir les réseaux de Lachine et de Dorval

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 60 000 000 \$ afin de financer les services professionnels d'ingénierie et travaux pour la construction des conduites principales d'eau potable visant à desservir les réseaux de Lachine et de Dorval » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1186945001

CG19 0087

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1180025003

CG19 0088

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 30 800 000 \$ afin de financer le remplacement de véhicules et d'équipements

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 800 000 \$ afin de financer le remplacement de véhicules et d'équipements » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1181081026

CG19 0089

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ afin de financer le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ afin de financer le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1181081021

CG19 0090

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les subventions relatives au Programme investissements durables, volet bâtiments industriels durables

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives au Programme investissements durables, volet bâtiments industriels durables » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.05 1181179011

CG19 0091

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 295 000 000 \$ afin de financer la réalisation des centres de traitement de la matière organique et un centre pilote de prétraitement (RCG 13-006) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 330 800 000 \$

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 295 000 000 \$ afin de financer la réalisation des centres de traitement de la matière organique et un centre pilote de prétraitement (RCG 13-006) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 330 800 000 \$ » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.06 1188212001

CG19 0092

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 28 700 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 28 700 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.07 1192837001

CG19 0093

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 1 200 000 \$ afin de financer la revitalisation de la canopée dans le cadre du plan maître forestier du parc Jean-Drapeau

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 200 000 \$ afin de financer la revitalisation de la canopée dans le cadre du plan maître forestier du parc Jean-Drapeau » lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.08 1192837002

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les 42.01 et 42.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG19 0094

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le financement de travaux municipaux connexes au prolongement de la ligne bleue du métro

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le financement de travaux municipaux connexes au prolongement de la ligne bleue du métro à l'assemblée du conseil d'agglomération du 31 janvier 2019 par sa résolution CG19 0034;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le financement de travaux municipaux connexes au prolongement de la ligne bleue du métro » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 31 janvier 2019 par sa résolution CG19 0034;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 janvier 2019, par sa résolution CE19 0033;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le financement de travaux municipaux connexes au prolongement de la ligne bleue du métro », sujet à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1182891004

Règlement RCG 19-005

CG19 0095

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102)

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 31 janvier 2019 par sa résolution CG19 0035;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 31 janvier 2019 par sa résolution CG19 0035;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 16 janvier 2019, par sa résolution CE19 0107;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) ».

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Beny Masella

appuyé par Mme Maria Tutino

d'apporter un amendement au règlement sous étude afin d'ajouter à la fin du paragraphe 2 de l'article 5 l'alinéa suivant:

« Lorsque le comité exécutif exerce l'un des pouvoirs prévus aux paragraphes 17 à 20, il doit informer le conseil d'agglomération de toute décision relative à l'exercice de ce pouvoir ».

La proposition est agréée.

Le président d'assemblée met aux voix l'article 42.02, tel qu'amendé, et le déclare adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

42.02 1183251001

Règlement RCG 19-006

À 17 h 41, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président d'assemblée déclare l'assemblée levée.

Robert Coutu
Président d'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie PLANTE
Mairesse